



Parrainage familial

Description

Immigration ?? Parrainage familial au Canada

Le parrainage familial permet Ã des citoyens canadiens et rÃ©sidents permanents de faire venir certains membres de leur famille au Canada. ProFimCa vous accompagne dans la comprÃ©hension des critÃ©res, la prÃ©paration du dossier et le suivi de votre demande.

[Demander une Ã©valuation ??](#)

Qu'??est-ce que le parrainage familial ?

Le parrainage familial est un programme d'immigration permettant Ã une personne vivant au Canada (citoyen ou rÃ©sident permanent) de parrainer certains membres de sa famille afin qu'ils obtiennent la rÃ©sidence permanente.

Le parrain s'engage financiÃ¨rement Ã subvenir aux besoins du membre parrainÃ© pendant une pÃ©riode d'Ã©terminÃ©e, conformÃ©ment aux exigences du programme.

Qui peut Ãªtre parrainÃ© ?

- Ã©poux ou conjoint de fait
- Enfants Ã charge
- Parents et grands-parents (selon les programmes ouverts)
- Dans certains cas, d'autres membres de la famille

Conditions pour Être parrain

Statut

Être citoyen canadien ou résident permanent

Âge

Avoir au moins 18 ans

Engagement

S'engager à soutenir financièrement la personne parrainée

Capacité financière

Respecter certaines exigences financières

Responsabilité

Ne pas être en défaut d'un engagement précédent

Admissibilité

Respecter les conditions locales du programme

Conditions pour la personne parrainée

La personne parrainée doit répondre aux critères d'admissibilité, notamment en matière de santé, de sécurité et d'intégrité du dossier.

- Fournir des documents complets et authentiques
- Passer les examens médicaux requis
- Respecter les exigences de sécurité
- Démontrer la relation familiale

Comment ProFimCa vous accompagne

Analyse du dossier

Étude de la relation familiale et de l'admissibilité

PrÃ©paration documentaire

Assistance dans la constitution des preuves

Suivi

Accompagnement tout au long du processus

Conseils

Orientation claire et transparente

Un processus en plusieurs Ã©tapes

1. VÃ©rification

Analyse de lâ€™admissibilitÃ© du parrain et du dossier

2. PrÃ©paration

Collecte des documents et preuves de relation

3. Soumission

DÃ©pÃ´t de la demande auprÃ¨s des autoritÃ©s

4. DÃ©cision

Traitement par les autoritÃ©s canadiennes

Questions frÃ©quentes

ProFimCa dÃ©cide-t-il de lâ€™acceptation ?

Non. Seules les autoritÃ©s canadiennes prennent les dÃ©cisions.

Le parrainage est-il garanti ?

Non. Chaque dossier est Ã©valuÃ© selon les critÃ¨res officiels.

Combien de temps prend le processus ?

Les dÃ©lais varient selon la catÃ©gorie et les autoritÃ©s.

Vous souhaitez parrainer un membre de votre famille ?

Commencez par une Ã©valuation pour comprendre vos options et structurer votre dossier.

[Faire une Ã©valuation gratuite â??](#)

date crÃ©Ã©e
7 dÃ©cembre 2025
Auteur
infointerplus1gmail-com

default watermark